

Projet Associatif Complet - Club d'Athlétisme

Qu'est-ce qu'un Projet Associatif ? Pourquoi mon club doit en rédiger un ?

Le Projet Associatif est un document que tout club d'athlétisme doit posséder dans sa base de données. Ce document peut être mis à jour régulièrement (à la fin de chaque mandature, chaque année, ou après chaque olympiade). Ce document est demandé par beaucoup d'organismes financeurs des associations sportives comme l'ANS, les municipalités et les départements.

Pour que le Projet associatif de votre club soit parfaitement attractif, lisible et complet, n'hésitez pas à l'assortir de quelques photos, d'illustrations qui rendront votre document plus attrayant pour des gens ne venant pas du monde de l'athlétisme (mairie, etc.). Ce dernier pourra être utilisé comme support de communication. Il faut donc que ce document soit coloré et que le club soit identifiable.

Modèle à compléter

1. Présentation générale

Ici, l'objectif est de présenter la structure, de détailler la vie associative actuelle. Faire un point global à l'instant T de la rédaction de ce document. Pour cela il est important d'établir les informations « obligatoires », les informations que l'on veut mettre en avant et celles dont on ne préfère pas parler. Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive des choses que l'on peut présenter dans ce premier point.

- Nom du club
- Logo du club
- Date de création
- Localisation : siège social
- Affiliations : FFA, Ligue, comité.
- Gouvernance : principaux membres élus : président, secrétaire, trésorier, membre du Comité Directeur, nombre de coaches (bénévoles et salariés)
- Nombre de licenciés : répartition homme-femme, tranches d'âges etc. **(utilisez des graphiques, appuyez-vous sur les données du siffa)**



2. Historique

Pour que le lecteur de votre Projet associatif comprenne bien le cheminement de votre club, ses ambitions, il est aussi important de décrire d'où vient le club. Pour ça il semble primordial de faire un bref retour en arrière et de présenter quelques points clés de l'histoire du club. Vous trouverez ci-dessous une liste non-exhaustive de ce que l'on peut envisager dans ce deuxième point :

- Origines du club
- Étapes clés : meilleures performances du club, création d'entente, prise d'indépendance par rapport à un club omnisport...
- Évolution des effectifs : augmentation ou baisse des licences par rapport aux dernières années (choix de la période d'analyse peut être importante pour la compréhension, il faut donc l'expliquer)
- Figures emblématiques du club : anciens présidents, athlètes de HN

3. Etat des lieux

L'état des lieux sert à faire le point sur les pratiques proposées par le club, ses infrastructures et les moyens dont il dispose. La liste suivante est non-exhaustive :

- Pratiques proposées : course sur piste, lancer, saut, running, trail, marche nordique...
- Infrastructures : stade, piste, sautoir, aire de lancer, leur état, leur âge, cendrée ou synthétique, nombre de couloir, salle de musculation, éclairage...
- Principales compétitions, événements et activités : cross, kid athlé, Running, participation aux interclubs, organisations de dispositifs FFA ou ligue comme CapForm, Du Stade vers l'emploi, Urban Athlé...
- Matériel : haies, poids, javelot, perche, besoins supplémentaire...
- Situation financière
- Les valeurs du club : esprit sportif et compétitif, inclusion, formation, convivialité, respect de l'environnement...

4. Diagnostic stratégique

Lors de la rédaction de votre Projet Associatif vous devez faire l'analyse la plus proche de la réalité sur la situation de votre club afin de faire ce que l'on appelle un diagnostic stratégique. L'objectif est simple, verbaliser les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces inhérentes à votre structure.

Les forces sont des caractéristiques positives internes au club qui permette à celui-ci de se structurer et de se développer plus rapidement et plus efficacement (exemple : un encadrement formé et professionnel).

Les faiblesses sont les freins internes au club, elles peuvent être plus ou moins bloquantes, en les identifiant, on fait un premier pas dans l'objectif de les réduire (exemple : groupe d'entraînement saturés, manque de bénévoles, finances limitées).

Les opportunités sont des facteurs externes qui, exploités judicieusement, peuvent offrir des avantages stratégiques. Ces éléments sont souvent hors du contrôle direct du club (ex : création d'une nouvelle subvention par un organe financeurs, apparition d'un nouvel outils fédéral, dispositif mis en place par la ligue ou le comité, nouvelle équipe municipale etc.)

Les menaces sont des éléments externes pouvant affecter le club et son développement (ex : concurrence avec un sport collectif pour l'utilisation d'un terrain, difficulté financière d'un partenaire etc.)

5. Objectifs de développement

C'est à vous de fixer les objectifs de votre association ce que vous retrouverez ci-dessous n'est qu'une liste d'exemple sur lesquels vous pouvez vous baser pour travailler sur vos propres objectifs :

- Développement des licenciés :
 - o Augmentation le nombre de licenciés de X%
 - o Fidélisation des licenciés
 - o Enjeux des nouveaux publics (sport santé, loisir, publics féminins, ciblage d'une catégorie d'âge...)
- Développement des pratiques :
 - o Création de nouvelle section (marche nordique, baby, AthléFit)
 - o Nouvelles activités (sport adapté, sport sur ordonnance etc.)
- Performance sportive :
 - o Obtention des résultats en compétition (régionale, nationale)
 - o Qualification en championnats
 - o Détection et accompagnement de talent
- Formation :
 - o Formation des bénévoles sur différents postes : entraîneur, dirigeants, jurys
 - o Accueil de jeunes en formation (service civique, stages, alternances...)
- Vie associative et animation du territoire :
 - o Renforcement la cohésion au sein du club
 - o Organisation d'évènements internes et externes (repas, courses...)
 - o Création de lien avec les établissements scolaires, avec les entreprises et les services publics sur le territoire (diagnoform, sport en entreprises, urban athlé...)
 - o Développement du bénévolat
- Transition écologique :
 - o Réduction des déchets lors des évènements

- Encouragement au covoiturage
- Sensibilisation des licenciés
- Achat de matériel durable

6. Moyens nécessaires

Dans cette partie du Projet de développement, vous devez chiffrer les différents besoins nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation des objectifs cités ci-dessus. Ces moyens peuvent être divers, c'est pourquoi, une fois de plus, la liste ci-dessous n'est pas exhaustive :

- Humains :
 - Bénévoles
 - Entraîneurs

- Financiers :
 - Subventions
 - Sponsors
 - Cotisations

- Matériels :
 - Equipements sportifs
 - Infrastructures

7. Conclusion

Le projet associatif du club vise à structurer son développement, renforcer son attractivité et promouvoir la pratique de l'athlétisme pour tous, dans un esprit de performance, de convivialité et de responsabilité.

Dans le cadre de l'accompagnement des clubs, nous ne vous laissons pas seul face à la rédaction de projet associatif. En plus de ce document ressource, il vous est possible de rentrer en contact avec Antonin Bordala, agent de développement de la Ligue, via son adresse mail : antonin.bordala@athletisme-aura.fr, ou par téléphone au 06.16.39.07.10.